

**Mise à disposition des Services Techniques de la Ville de Le Cendre
au profit de la Clermont Auvergne Métropole**

Délibération du Conseil métropolitain du 20 janvier 2017
Délibération du Conseil municipal du 15 décembre 2016

Pour la Ville de Le Cendre :

Direction / Service mis à disposition : Services Techniques
Directeur / Chef de service : Mme Céline SALIN
Référénts avec Clermont-Auvergne-Métropole: M. VANTALON/ Mme AFONSO FERREIRA COELHO Esméralda



VU ET ANNEXÉ
À LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15/12/2021
N° 21/12/1015/004
Le Maire

Hervé PRONONCE

Pour Clermont Auvergne Métropole :

Direction / Service de rattachement : Service Patrimoine Bâti Métropolitain
email : patrimoinecommunautaire@clermontmetropole.eu
Directeur / Chef de service : Madame Lucie LEROY-SCHITT
Référént avec la commune : Madame Lucie LEROY-SCHMITT

Objet de la mise à disposition :

La présente mise à disposition est réalisée en vue de concourir à l'entretien de l'antenne du Cendre de la bibliothèque Hugo PRATT et de l'antenne du pôle de proximité.

Le service mis à disposition assure le nettoyage et la maintenance de 1^{er} niveau de la médiathèque (petites réparations, sauf l'électricité).

Il est entendu que la Ville prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité de service.

Détail des montants prévisionnels pour l'année 2021

Activité	Équipe de terrain			Encadrement direct		Dépenses affectées directement	Total
	ETP	Fréquence d'intervention hebdomadaire sur le site	Masse salariale (toutes charges incluses)	ETP	Masse salariale (toutes charges incluses)		
Nettoyage des locaux	0,28 ETP Agent à temps non complet 27h/sem (10h/semaine correspondent donc à 37 % de sa base)	10h/sem	8 400 €			300 € (produits et petit matériel)	8 700 €
Entretien de l'antenne du Pôle de Proximité						3 670 € (Assurance, Gaz et électricité)	3 670 €
Total annuel							12 370 €

Le montant annuel prévisionnel au titre de cette mise à disposition est de **12 370 €**